



Statut biologique (2016 à 2025)
 ● Passage / hivernant
 ● Nicheur possible
 ● Nicheur probable
 ● Nicheur certain

Effectif national :
 Entre 1420 et 1780 couples entre 2021 et 2022

Effectif régional en PACA :
 Environ 200 couples

Tendances nationales nicheurs

Effectif	Court terme		Long terme	
	X	-	X	-
Répartition	↗	11 %	↘	-85 %

Patrinat (2025).

Distribution en PACA

En PACA, le Gravelot à collier interrompu est cantonné à la frange littorale. Il se reproduit dans les Bouches-du-Rhône (Camargue, marais entre Crau et Rhône, salins de Berre) et dans le Var (salins de Hyères). En migration, il se rencontre plus fréquemment dans les zones humides du littoral, et de grandes concentrations sont visibles, notamment en Camargue.

Description

De la taille d'un merle, le Gravelot à collier interrompu est un petit limicole de couleur générale assez pâle, brun fauve. En plumage nuptial, le mâle arbore une bande noire au cou et un front noir. L'arrière de calotte est roux. En plumage juvénile et internuptial, les oiseaux paraissent ternes avec un net collier blanc.

Écologie & principaux habitats

Le Gravelot à collier interrompu est un petit limicole fréquentant les lagunes côtières saumâtres et les salins. Dès mars, les individus paradent et les couples commencent à se former. Les oiseaux s'installent sur des îlots, des digues, des plages ou même sur des pistes. La ponte, en moyenne de 3 œufs, est déposée courant avril. En cas de destruction, une ponte de remplacement est possible. Le nid est déposé dans une dépression à même le sol. Après 25 jours d'incubation, les jeunes naissent et quittent rapidement le nid. Face à une menace, les parents utilisent une stratégie caractéristique de cette famille d'oiseau : l'adulte feint une blessure pour attirer le prédateur à une distance raisonnable du nid ou des petits. Cette espèce est très soumise aux mauvaises conditions météorologiques (pluies abondantes), à une gestion hydraulique inadéquate (variations des niveaux d'eau) ou à la prédation. Son succès reproducteur peut ainsi être fortement diminué certaines années. A la fin du mois de juin, les oiseaux nicheurs se dispersent et sont rejoints par des migrants. Les rassemblements peuvent alors compter plusieurs milliers d'oiseaux.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Marais, salins, lagunes côtières, sansouires	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

Statut biologique	ZPS concernées
Nicheur certain	Camargue (FR9310019), Étangs entre Istres et Fos (FR9312015), Marais entre Crau et Grand Rhone (FR9312001), Petite Camargue laguno-marine (FR9112013), Salines de l'Étang de Berre (FR9312005), Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Nicheur probable	Basse vallée du Var (FR9312025)
Nicheur possible	Iles d'Hyères (FR9310020), La Durance (FR9312003)
Passage / hivernant	Crau (FR9310064), Montagne Sainte Victoire (FR9310067)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les zones de nidification
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce liée aux zones steppiques du littoral : salins, sansouires.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- ▶ Dérangement lié aux activités touristiques.
- ▶ Destruction d'habitats liés à l'urbanisation.
- ▶ Gestion hydraulique inadaptée.

Recommandations

Le Gravelot à collier interrompu se cantonne dans des zones très sensibles aux activités humaines. Il est donc important de limiter la fréquentation touristique et l'urbanisation galopante dans les secteurs de marais salants ou de lagunes côtières afin de préserver son habitat unique. Il est également conseillé de laisser évoluer naturellement l'hydraulique de ces habitats, permettant l'assèchement de certains salins (zones de nidification) et la mise en eau d'autres (zones d'alimentation).

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Patrinat (coord.), 2025 - *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2019-2024*. Rapportage article 12 envoyé à la Commission européenne, novembre 2025.